



Sélectionneurs de la pêche

UNION DU MAREYAGE FRANCAIS

Communiqué de Presse

Crise du carburant : coup de grâce pour la filière halieutique française ?

Déjà marquées par la répétition des crises, les entreprises de mareyage françaises se voient de nouveau lourdement impactées par la situation géopolitique mondiale, et la hausse du prix des matières premières qui en découle. A bout de souffle, elles en appellent à la réaction urgente des pouvoirs publics afin de garantir la poursuite des activités de pêche de la flotte française, et de leurs entreprises.

Comme trop souvent ces dernières années, la filière halieutique française subit actuellement les effets de la situation géopolitique mondiale, et de la nouvelle flambée des prix du carburant qui menace directement la poursuite des activités de pêche et, par conséquent, de l'ensemble des acteurs de la 1^{ère} vente de produits de la pêche.

Menace sur la continuité des **activités de pêche**, hausse des **prix du transport**, tension sur les **emballages**, sans oublier les effets indirects sur la **consommation** des ménages : le mareyage subit de plein fouet les répercussions de cette nouvelle crise.

Déjà fragilisées, malgré une résilience remarquable démontrée ces dernières années, de nombreuses entreprises pourraient alors ne pas être en mesure de surmonter ce nouveau choc.

Dans ce contexte particulièrement préoccupant, l'Union du Mareyage Français (UMF) alerte ainsi sur les risques majeurs qui pèsent sur l'ensemble de la filière. Sans mesures rapides, ciblées et proportionnées de la part des pouvoirs publics, **c'est une part significative de l'économie littorale qui pourrait être durablement affectée, au même titre que sa contribution à la souveraineté alimentaire nationale.**

L'UMF s'associe à ce titre à l'appel lancé ce jour par le Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMEM), en faveur du **maintien du potentiel productif des armements**, des navires et des équipages, ainsi que de l'ensemble de la chaîne de commercialisation qui en dépend.

Elle souligne par ailleurs les spécificités et les fragilités structurelles du secteur du mareyage, et appelle l'État à engager sans délai un dialogue constructif avec les professionnels afin de mobiliser l'ensemble des dispositifs de soutien adaptés à la situation de ses adhérents.



Le mareyage en bref :

Le mareyage regroupe 410 entreprises et 7.700 salariés, constituées principalement de TPME littorales. Intermédiaire technique et commercial, le mareyeur assure quotidiennement la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture (majoritairement frais) auprès de ses clients. Il engage sa caution financière pour ses achats en criée.

Détentrices d'un important savoir-faire autour des produits de la mer (découpes, filetage, conditionnement...), les entreprises acheteuses en criée valorisent ainsi annuellement 150.000 tonnes de produits de la pêche des navires français, soit près de 70% du CA des halles à marée.

L'Union du Mareyage Français, organisation professionnelle représentative du mareyage, fédère 14 syndicats et groupements professionnels locaux répartis le long des façades maritimes métropolitaines.